

SANS AFFECTION PAS DE CONFIANCE,
SANS CONFIANCE PAS D'ÉDUCATION

GRANDIR



en
autonomie



en
créativité



en
intérieurité



en
solidarité

2024 • 2025

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE
DON BOSCO

RUE DES WALLONS, 63 - 4000 LIÈGE - Tél. : 04/252.64.35

E-mail : direction@fdonboscoliege.be - Site Internet : www.donboscoliege.be

Chères familles, Chers amis,

« Il n’y a rien de négatif dans le changement, si c’est dans la bonne direction. »

Winston Churchill Homme d’état, Homme politique, Premier ministre britannique (1874 - 1965)

Exceptionnellement, le mot du directeur de cette rentrée ne portera pas sur la pédagogie de Don Bosco mais traitera du « changement ». Car, comme vous le savez toutes et tous, cette année scolaire verra un changement s’opérer à la direction de notre chère école. D’ici peu, vous aurez la joie d’accueillir M. Nicolas Tomsen qui prendra les rênes de notre établissement afin de le conduire avec talent et enthousiasme vers de nouveaux horizons.

Certes, le « changement » provoque inévitablement son lot d’incertitudes et de questionnements. Mais, comme le dit Winston Churchill dans cette citation, il n’y a pas lieu de s’inquiéter quand ce changement nous emmène dans la **bonne direction**. M. Tomsen fera ainsi la découverte d’une institution bien ancrée dans ses valeurs salésiennes, en relation intelligente avec son présent et possédant un solide projet d’avenir, contenu notamment dans son plan de pilotage pédagogique.

En effet, Don Bosco disait (ah, zut, voilà que j’y reviens après quelques lignes !) : *« J’ai fait le brouillon, vous mettez les couleurs ! »*. Cette phrase qui peut sembler anodine illustre parfaitement ce que j’ai vécu et ce que M. Tomsen va vivre également : s’appuyer sur nos principes fondateurs pour inspirer notre action éducative auprès de chaque élève, tout en étant en phase avec le système scolaire et la société actuellement tous deux en mutation.

L’attention à chacun, l’esprit collaboratif, la cohérence entre le « dire » et le « faire », la bienveillance, l’affection et la confiance sont des « principes actifs » de la pédagogie de Don Bosco qui depuis le 19^e siècle font leurs preuves auprès d’innombrables jeunes présents dans les institutions salésiennes. Et, effectivement, les personnes chargées de les faire vivre, les lieux et les époques où ils s’expriment, eux, changent en permanence.

Je terminerai simplement en souhaitant chaleureusement la bienvenue et tous mes vœux de réussite à M. Tomsen mais aussi en vous exprimant à nouveau la joie et la fierté que j’ai éprouvées toutes ces années à piloter une école cherchant en permanence la cohérence au niveau de son « dire » et de son « faire » !

Excellente année scolaire à toutes et tous !

« Grandissez » bien !

Éric Vanderstukken

La pédagogie de Don Bosco, comme toute pédagogie, n’est jamais naïve. Elle est toujours l’expression d’une philosophie qui se fonde sur une conception de la psychologie tant de l’enfant que de l’apprentissage.

Le problème de l’éducation est celui d’une recherche de cohérence entre les fins envisagées et les moyens mis en œuvre.

Aucune fleur ne s’épanouira dans une mousse artificielle !

Bonne rentrée à toutes et tous !

Pour le Comité de gestion, Christian Haccour



NOTRE ÉQUIPE :

n DIRECTION

M. Nicolas Tomsen
direction@fdonboscoliege.be

n EN MATERNELLE

- **Classe d'accueil :** Mme Charline Smeets
+ **Puéricultrices :** Mmes Laurence Lefever et Clara Saclsmolder
- **1^e & 2^e maternelles :** Mmes Valérie Lahaye, Amandine Legros,
Vanessa Laffineur, Sophie Javaux et Charlotte Beguin
- **3^e maternelles :** Mmes Sylvie Devivier et Sabine Gueubel
- **Psychomotriciens :** Mrs David Vivegnis, Raphaël Crahay,
Robin Cornet et Loïc Van Campenhout

n LE CYCLE 6/8

- **1^e primaires :** Mmes Isabelle Innocente et Émilie Kebron
- **2^e primaires :** Mmes Camille Lecoq et Patricia Vozza
- **Professeurs cotitulaires :** Mmes Tania Brajkovic et Aurore Filipetto

n LE CYCLE 8/10

- **3^e primaires :** Mmes Sarah Zejli et Pascale Houba
- **4^e primaires :** Mmes Muriel Ponsart et Fanny Deprez
- **Professeurs cotitulaires :** Mmes Caroline Loumaye, Charlotte Lust et Sophie Pion
- **Cours de langue :** M. Cédric Legros

n LE CYCLE 10/12

- **5^e primaires :** Mme Chantal Bauwens et M. Antoine Lesage
- **6^e primaires :** Mmes Laura Martinelli et Vinciane Bodeus
- **Professeurs cotitulaires :** Mmes Muriel Ponsart, Sophie Pion et Aurore Filipetto
- **Langues 5^e/6^e P (anglais-néerlandais) :** M. Cédric Legros

n MAÎTRES SPÉCIAUX

- **Éducation physique :** Mrs Grégory Dengis et Raphaël Crahay

n ET ÉGALEMENT...

- **Secrétariat :** Mme Muriel Mouillard - secretaire@fdonboscoliege.be
- **Accueillant(e)s :** Mmes Véronique, Laurence, Nathalie, Valérie, Mirsada, Christine,
Souad, Clara, Muriel et M. Nicolas
- **Logopède :** Mme Lucie Burger - Tél. : 0491/727.292
- **Centre P.M.S :** Centre PMS libre 7 - Rue Louvrex, 70 à Liège - Tél. : 04/254.97.40
- **Centre P.S.E :** Service PSE du Centre Liégeois de Médecine Préventive
Rue Trappé, 20 à Liège - Tél. : 04/232.40.80
- **Nettoyage :** Société Ranapro

■ TOUTES LES INSTANCES DE L'ÉCOLE

n LE COMITÉ DE GESTION

C'est une équipe de personnes bénévoles qui offrent leur énergie et leurs compétences au service de l'école, en étroite collaboration avec la direction. Un de ses objectifs est de consolider les partenariats entre les différentes composantes que sont les enseignants, les accueillant(e)s, le Conseil de participation, les parents, l'Association de parents, l'étude des Mamys et le personnel d'entretien. Le C.G est le lien entre le Pouvoir Organisateur et la Direction, entre le Pouvoir Organisateur et les forces vives de l'école fondamentale.

C'est aussi le lieu où des informations sont centralisées et confrontées afin de prendre les meilleures décisions au bénéfice des enfants.

Composition du Comité de gestion

- Madame Marie-Christine Miermans :
Membre du P.O et Administratrice déléguée du PO pour l'École fondamentale
- Madame Véronique Tychon, Messieurs Christian Haccour, Benoît Wertz et Luigi Alongi
- Monsieur Nicolas Tomsen :
Directeur

n LE CONSEIL DE PARTICIPATION

C'est un lieu de rencontres, d'informations, de débats, autour du projet de l'école.

Il est la cheville ouvrière du projet d'établissement et se réunit 4 fois/an.

Il comprend 2 membres du Comité de Gestion, environ 3 enseignants, 3 parents, 3 membres cooptés et son président, le Directeur.



n L'ASSOCIATION DE PARENTS

L'AP est une association où se retrouvent les parents désireux de participer activement au développement de l'école et donc au bien-être des enfants. Chacun d'entre vous y est le bienvenu.

L'AP de DON BOSCO est animée à la base par un petit groupe de personnes appelé bureau qui prépare les réunions et qui en est le moteur. Les parents qui s'impliquent mais qui ne prennent pas part aux réunions sont les **parents aidants**.

Notre objectif est de soutenir les valeurs de l'école DON BOSCO pour que nos élèves se sentent bien dans leur école via nos différentes actions. Ces actions s'articulent autour de 4 lettres clés : **IRIS** : Interroger, Relier, Impulser, Soutenir.

S'interroger : Se poser les questions pour être à l'écoute des besoins des élèves et du personnel de l'école, (se) remettre en question ? *Exemples* : Conférence, ...

Relier : Lien entre tous. Créer de la solidarité dans l'école. Favoriser les rencontres et la communication. *Exemples* : Quiz, la fête des enfants et toutes les activités, installation des bancs de couleurs sur le terrain.

Impulser : Se mettre ensemble pour donner l'énergie, l'élan pour agir et pour mener à bien des projets, pour faire mieux. *Exemples* : la fête des enfants.

Soutenir : Soutien logistique et financier pour des initiatives liées à l'école. *Exemples* : Lasagnes et macarons, marché de Noël, coups de mains lors de la Fancy Fair.

Comme vous pouvez le constater, il y a de la place pour toutes et tous et pour toutes les idées. Différents projets ont lieu toute l'année; ils sont préparés par le bureau et soutenu par les parents aidants.

Si une implication sur une année complète est trop compliquée mais que vous désirez être tenu informé de nos actions, vous pouvez nous contacter de différentes manières :

- Suivre notre groupe Facebook : *AP Don Bosco primaire et maternelle*;
- Visiter notre site web : www.apdonbosco-liege.be et/ou nous envoyer un mail : apdonbosco@gmail.com pour nous déposer vos suggestions ou pour nous donner vos coordonnées si vous désirez devenir **parents aidants**;
- Lire la newsletter distribuée dans les mallettes.

Nous espérons répondre à vos questions prochainement ou vous compter parmi nous lors de l'une de nos prochaines réunions.

n L'I.C.L (INSTANCE DE CONCERTATION)

2 membres des enseignants, 2 membres du Comité de Gestion et le directeur forment une extension locale du Conseil d'entreprise.

Cette cellule a pour objectif de permettre aux membres du personnel enseignant d'émettre des avis sur un certain nombre de points relevant du Règlement de Travail et d'améliorer l'information réciproque.

n LES CONCERTATIONS ET RÉUNIONS D'ENSEIGNANTS

En cycle, de façon hebdomadaire, en école, mensuellement, les enseignants se rencontrent pour discuter de pédagogie, des projets de classe et d'école, des règles de vie d'école, du programme scolaire...

n L'ÉTUDE DES MAMYS

C'est un lieu où des enfants peuvent, entourés de bénévoles, faire leurs devoirs dans un cadre individualisé. Un appel est lancé à toute personne désireuse d'aider bénévolement les enfants entre 15h45 et 17h les lundis, mardis et jeudis... MERCI!

n DES PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS

Médecine scolaire

Le service PSE agréé par notre école est le Centre Liégeois de Médecine Préventive, rue Trappé 20 à Liège. Des examens médicaux systématiques ont lieu en maternelles (1^e et 3^e) et en primaires (2^e et 6^e), (4^e test de vue). Le médecin du PSE peut réexaminer un enfant au cours d'examens sélectifs à la demande des Parents, du Centre PMS ou du service PSE.

Le service PSE intervient aussi à l'école dans la gestion et la surveillance des maladies infectieuses et pour la promotion d'actions en faveur de la santé. On peut joindre le service PSE au 04/232.40.80 et y recevoir conseils ou informations. L'école se félicite de la très haute qualité des services rendus par le PSE et vous encourage dans toute démarche d'information que vous voudriez entreprendre!

Centre psycho-médico social (PMS) Libre LIÈGE 7

Le service PMS a pour vocation de soutenir l'école et la famille dans leurs missions respectives. Au-delà des « tests » qui permettent une évaluation des potentiels, la Psychologue et l'Assistant(e) social(e) du Centre PMS mettent leurs compétences au service des enfants pour les aider à trouver leur meilleure voie, à pallier leurs difficultés. En concertation avec les parents, les enseignants et la direction, le PMS est un partenaire incontournable de la vie scolaire des enfants.

■ RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

Le fait d'inscrire son enfant à l'École Fondamentale Don Bosco implique de la part des parents l'adhésion et le respect total des projets éducatif, pédagogique et d'établissement ainsi que du règlement d'ordre intérieur (Code de l'enseignement, Livre1, chap. VII, article 1.7.7-1) et des autres règlements ou consignes du Centre scolaire Don Bosco. L'École Fondamentale Don Bosco fait partie du réseau libre catholique. Notre école est aussi en réseau avec les écoles salésiennes de Belgique et d'ailleurs.

n INSCRIPTIONS EN MATERNELLES

Les enfants qui débutent pour la 1^{ère} fois leur scolarité le font en M1 Accueil.

n RÉGLES DE VIE

Elles sont affichées, diffusées, connues et à respecter à tout moment de l'année par tous (élèves, équipe éducative et parents).

n APPRENTISSAGE

Tant en classe qu'à domicile l'élève adoptera une attitude positive face au travail d'apprentissage. Devoirs et leçons seront effectués sérieusement par les enfants et vérifiés par leurs parents.

n JOURNAL DE CLASSE

Chaque élève de l'école primaire dispose d'un journal de classe. C'est l'outil de liaison par excellence entre les parents et les enseignants. Nous vous demandons donc de vérifier son contenu chaque jour.



n ABSENCES ET SORTIES

Attention : depuis le 01-09-2020, l'obligation scolaire concerne aussi les enfants dès 5 ans.

Ainsi, de la 3^e maternelle à la 6^e primaire, toute absence sera justifiée au moyen de la carte d'absence (bleue) remise par le titulaire de classe. Les absences pour raison médicale, quand elles excèdent 2 jours, doivent être justifiées par un certificat médical authentique ! Après un total de 9 **demi-jours** d'absences injustifiées, l'école est tenue d'en informer l'Administration scolaire.

Les enfants qui dînent à l'école ne pourront pas sortir de l'école sur le temps de midi. Si des parents autorisent leur enfant à sortir, alors que d'habitude celui-ci dîne à l'école, ils doivent le signaler par écrit à la Direction et informer également le titulaire en charge de la classe à ce moment.

n BULLETINS

3 bulletins répartis sur l'année scolaire.

n TENUE ET OBJETS DE VALEUR

Les élèves viennent à l'école avec une tenue correcte et adaptée à la vie scolaire. Les piercings et le maquillage sont interdits. Les GSM, smartphones, jeux électroniques et bijoux de valeur sont interdits et non assurés. Les enfants qui effectuent leurs déplacements scolaires seuls sont, eux, autorisés à posséder un GSM ou smartphone qu'ils donneront avant les cours à leur enseignant. Aucun élève n'est donc autorisé à utiliser son GSM ou smartphone de quelque manière que ce soit dans l'enceinte de l'école.

n COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLES

Si nécessaire, n'hésitez pas à demander une rencontre avec un enseignant ou la Direction...
Le dialogue et la confiance sont de mise à Don Bosco !

n DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Par la présente, l'école informe les parents qu'elle enregistrera et traitera, durant toute la scolarité de l'élève dans son établissement, des données à caractère personnel en vue de gérer les relations avec l'élève et en vue de respecter ses obligations légales et réglementaires. Le responsable du traitement est l'ASBL Centre scolaire Don Bosco dont le siège social est situé Liège (4000) rue des Wallons, 59 représentée par le Président du Pouvoir Organisateur. Ces données sont indispensables à l'égard de l'école et de l'autorité publique pour l'inscription de l'élève, les relations avec celui-ci, la gestion de l'enseignement, l'octroi des subsides, l'octroi ainsi que la reconnaissance des certificats et diplômes. Elles pourront notamment être transmises, de manière anonyme, au Secrétariat général de l'Enseignement Catholique et ce à des fins statistiques.



Les coordonnées postales de l'élève de 6^e primaire sont en outre transmises aux écoles secondaires de l'enseignement catholique du diocèse de Liège (voir liste sur le site www.enseignement.be) à des fins d'information sur les formations qu'elles organisent. Les données ne sont en outre jamais transmises à des fins de marketing direct. Toute personne concernée dispose d'un droit d'accès et de rectification des données la concernant. En ce qui concerne le transfert de données vers des écoles tierces, les parents disposent du droit d'y renoncer, et ce sur simple demande adressée au responsable du traitement.

n DISCIPLINE (voir aussi règles de vie)

En cas d'indiscipline répétée, de violence ou d'impolitesse récurrentes, les sanctions suivantes peuvent être prises :

- Retenue pour faire un travail d'intérêt commun ou autre ;
- Renvoi d'un enfant pour une période courte ;
- Renvoi définitif de l'école.

Pendant les récréations de midi :

- Si un enfant perturbe les récréations au point que l'équilibre moral ou physique des autres soit mis en danger, il sera, dans un premier temps, exclu de la récréation pour un jour ;
- S'il n'y a pas d'amélioration, il sera exclu de récréation pendant une semaine et ses parents seront convoqués à l'école pour qu'ensemble des solutions soient trouvées ;
- S'il n'y a toujours pas d'amélioration, il ne pourra plus participer aux récréations de midi et DONC retournera manger chez lui. Les enfants qui rentrent manger chez eux ne reviennent à l'école qu'à partir de 13h20.

À tout moment de la vie à l'école, en matière de fait(s) grave(s) commis par un élève, nous nous référons à l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 18/01/08.

n COURS DE NATATION ET D'ÉDUCATION PHYSIQUE : OBLIGATOIRES

La non-fréquentation du **cours de natation et d'éducation physique doit** être à chaque fois dûment justifiée par un certificat médical ou un mot des parents évoquant un motif raisonnable laissé à l'appréciation de la Direction. Le cours est obligatoire. Le tee-shirt de gym est offert par l'école et est obligatoire pour ce cours.

n ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES ET SÉJOURS PÉDAGOGIQUES

Différentes sorties sont prévues dès la classe d'accueil. Une participation peut être demandée aux parents. Ces activités et leur coût sont annoncés préalablement à la sortie. Une épargne « Classes de dépaysements de 6^e année » est proposée dès la 4^e année primaire.



■ HORAIRES DE L'ÉCOLE

L'école est ouverte de **7h30 à 18h00** sauf le mercredi de **7h30 à 17h00**.

Horaire de l'école maternelle et l'école primaire : de 8h30 à 12h10 et de 13h30 à 15h25.

Un accueil des enfants avec les parents est organisé de 8h30 à 8h45 dans les classes de maternelles les lundis, mercredis et vendredis.

LES PROJETS ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE DON BOSCO

« J'ai fait le brouillon, vous mettez les couleurs ! »

(Don Bosco)

Notre projet d'école fondamentale « salésienne », articulation des projets éducatifs, pédagogique et d'établissement, est le **texte fédérateur qui associe tous les intervenants** de la **communauté scolaire** (adultes et enfants, que leur rôle soit pédagogique, de gestion, religieux ou associatif).

Ce texte définit le **grand cadre** dans lequel les apprentissages et les actions menées trouvent leur inspiration et leurs balises. Il donne une **cohérence** à l'ensemble de la mission éducative de l'établissement scolaire, permet de la relire et d'en réguler les actions.

Ajoutons que notre **projet d'école** est logiquement en **lien avec** les projets éducatif et pédagogique du réseau de **l'Enseignement Catholique (consultables sur www.segec.be)**.

**« Le premier droit de l'enfant est
le droit à la cohérence des adultes qui l'éduquent. »**

Le projet de notre école fondamentale « salésienne » s'appuie sur la **pédagogie de Don Bosco adaptée à notre temps**. Elle se veut *proche des personnes, entend développer un esprit de famille et fait confiance aux enfants et aux gens avec une bienveillance accordée à chacun en toute circonstance*.

Nous les Enseignants, les Accueillants, la Direction, le Pouvoir Organisateur, les Parents et les Partenaires cherchons dès lors à travailler ensemble à la **« croissance »** de l'enfant **dans toutes ses dimensions** affective, intellectuelle, sociale, spirituelle, corporelle et artistique. **Pour permettre à l'enfant d'apprendre, les responsables adultes créent des conditions matérielles, pédagogiques et relationnelles de grande qualité, conditions dont ils profitent également pour leur évolution personnelle et celle de leurs compétences d'« Éducateur ».**

Parce que, dans une **Maison salésienne, Éduquer et Enseigner sont liés**, nos **Projets éducatif** (nos visées éducatives) **et pédagogique** (choix pédagogiques et méthodologiques) s'appuient solidement sur **quatre valeurs** en interaction les unes avec les autres : *créativité, solidarité, autonomie et intériorité* qui sont l'expression **actualisée** de l'enthousiasmante **« vision » pédagogique que nous a donnée Don Bosco**.

Chaque année, une des 4 valeurs est particulièrement « activée » par les membres de l'équipe éducative.



n L'AUTONOMIE, C'EST QUOI ?

- Pouvoir se débrouiller seul : organiser ses travaux, ses recherches ;
- Assumer ses propres responsabilités et celles du groupe dans lequel on est engagé ;
- Respecter les règles par soi-même ;
- Être disponible pour l'imprévu, accueillir le « nouveau » ;
- Savoir prendre des initiatives en apprenant à développer les démarches et les attitudes adéquates ;
- Se montrer indépendant avec, pour limite, le respect des autres, des règles et des cadres ;
- Agir et penser par soi-même en développant la connaissance et la maîtrise de soi ;
- Mémoriser ses réussites.

n L'AUTONOMIE, ÇA SE VOIT À QUOI ?

- **Des adultes** qui osent compter sur les élèves en leur confiant une tâche, une responsabilité ;
- **Des enfants** qui se mettent directement au travail.

Des enfants et des adultes qui...

- Ne demandent pas trop vite de l'aide ;
- Connaissent et font respecter leurs droits tout en accomplissant leurs devoirs ;
- Ont l'habitude d' (de s') évaluer pour évoluer ensuite ;
- Ont un avis et le donnent à bon escient et au bon endroit ;
- Assument leurs erreurs et fêtent leurs réussites ;
- Expriment leurs difficultés, leurs facilités, leurs démarches ;
- Savent gérer leurs conflits par l'accueil, sans crainte pour soi, de la parole, de l'émotion de l'autre ;
- Connaissent et « utilisent » leurs personnes ressources.

n LA CRÉATIVITÉ, C'EST QUOI ?

- Être curieux, se poser des questions ;
- Développer une vision « systémique » des difficultés rencontrées ;
- Être capable de développer un maximum de perceptions à partir d'un fait, permettant l'ouverture d'esprit ;
- Changer une habitude, sans crainte, pour trouver une solution ;
- Vivre le doute, savoir s'affranchir de ses certitudes ;
- Rechercher et développer le « Beau » ;
- Se faire confiance dans l'expression de ses talents ;
- Oser innover.

n LA CRÉATIVITÉ, ÇA SE VOIT À QUOI ?**Des enfants et des adultes qui...**

- Sont capables de créer, d'imaginer des solutions originales dans tous les domaines dont le relationnel ;
- Se libèrent de l'idée qu'il n'y a toujours qu'UNE bonne réponse, qu'UNE solution, qu'UNE vision des choses ;
- S'expriment par différents moyens : oraux, écrits, corporels... ;
- Assurent des productions individuelles ou de groupe ;
- Prononcent des phrases qui commencent par : « *Et si on...* », « *Et toi, qu'en penses-tu ?* » ;
- Recherchent le « beau » (dans les travaux scolaires, l'environnement...);
- Donnent une place à l'éveil artistique.



■ INTÉRIORITÉ

n L'INTÉRIORITÉ, C'EST QUOI ?

- Travailler, faire exister, harmoniser ce qui touche l'esprit (vie spirituelle et philosophique, réflexion), le corps et le cœur (sentiments, bien-être);
- Prendre du recul et réfléchir sur l'impact que « ça » a sur les autres et sur soi;
- Réfléchir sur soi-même, réfléchir avant d'agir;
- Se donner le temps de retourner au calme, à l'intérieur de soi (moi profond);
- Se remettre en question;
- Prendre conscience d'une vie intérieure;
- Mettre les mots les plus fins possible sur ses sentiments et sa manière d'apprendre pour savoir ce qui se passe en l'autre et en soi;
- Essayer d'accueillir les sentiments et les fonctionnements des autres;
- Apprendre à percevoir les non-dits, à décoder le non-verbal;
- Prendre soin de soi;
- Accorder sa confiance.

n L'INTÉRIORITÉ, ÇA SE VOIT À QUOI ?

- **Des adultes** qui aident l'enfant ou un autre adulte pour la mise en mots de ce qui le traverse, le touche;
- **Des adultes** qui invitent les enfants à découvrir la personne de Jésus;
- **Des adultes** qui font découvrir la vie de Don Bosco aux enfants.

Des enfants et des adultes qui...

- Prennent distance avec le « moi, je... » et se mettent à l'écoute de l'autre;
- Protègent l'expression des sentiments d'une personne;
- Expriment le « comment j'ai procédé » (métacognition);
- S'arrêtent et réfléchissent pour mieux se connaître, s'excuser, se pardonner, pour mieux se faire confiance mutuellement et... personnellement;
- Argumentent leurs prises de positions;
- S'auto-évaluent, s'écoutent les uns les autres, s'expriment aussi par écrit : « je souhaite que..., ça me fait plaisir que..., ça me fait souffrir que... »;
- Prennent le temps de s'arrêter, le temps de « faire silence », qui « relisent » le vécu;
- Organisent et font vivre des conseils de classe.

■ SOLIDARITÉ

n LA SOLIDARITÉ, C'EST QUOI ?

- Trouver ensemble des solutions;
- Mener quelque chose à bien en équipe;
- Constater nos ressemblances, reconnaître et accepter nos différences;
- Apprendre, évoluer grâce à l'échange avec autrui;
- Respecter le travail d'un autre;
- Respecter les règles, les lois;
- Respecter l'environnement;
- Vivre au quotidien le monde pluriculturel qui nous entoure;
- Se mettre en mouvement pour établir des relations plus équitables dans son mode de vie et de consommation;
- Se sentir partie prenante d'une équipe, voire d'une communauté, se sentir coresponsable de ses projets, de son évolution, de sa sécurité et de son bien-être;
- Accueillir, c'est-à-dire laisser l'autre s'avancer, l'écouter, lui donner une place, s'ouvrir à ses qualités et compétences;
- Faire pour les autres ce que l'on souhaite qu'on fasse pour soi (voir Mt7, 12).

n LA SOLIDARITÉ, ÇA SE VOIT À QUOI ?

Des enfants et des adultes qui...

- Définissent et respectent des règles collectives (règlement d'ordre intérieur, code de déontologie, règles de vie, projets de l'école...);
- S'intéressent et aident celui/celle qui traverse une difficulté, a été absent(e);
- Portent en groupe le souci de la personne; portent individuellement le souci du groupe;
- Réalisent des projets, échangent quotidiennement leurs avis, travaillent en équipe, font « communauté » (partage de valeurs);
- Respectent l'individu et le groupe, en paroles et en actes.

■ TEMPS DE MIDI

Le repas tartines de midi a lieu dans les classes. Les enfants mangent avec leur enseignant dans une ambiance conviviale. Les dîners chauds sont servis dans le réfectoire sauf pour la classe d'accueil et les élèves de 5^e année.

À 12h30, les enfants se rendent en récréation à l'exception des petits de classe d'accueil qui vont à la sieste.

- 1^e et 2^e maternelles : cour piano ;
- 3^e maternelle, 1^e et 2^e primaires : cour de récréation ;
- 3^e, 4^e, 5^e, et 6^e primaires : cour secondaire.

■ ÉTUDES ET GARDERIES

Notre objectif est de permettre à chaque enfant de bien vivre cette période qui précède le retour à la maison. Concrètement, nous prenons les dispositions suivantes :

- **De 15h45 à 16h15**, étude pour les 1^e, 2^e années sur inscription et 3^e années.

Remarque : les parents qui inscrivent leur enfant de 1^e ou 2^e à l'étude sont tenus d'attendre 16h15 pour reprendre leur enfant, et ce pour ne pas perturber les devoirs des autres élèves.

- **De 16h15 à 17h00**, étude obligatoire pour 4^e, 5^e, 6^e années.

ÉTUDE OBLIGATOIRE : pour tous les enfants de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e sauf avis contraire de l'accueillante. Silence et calme sont de rigueur durant l'étude ainsi que le respect des classes concernées.

GARDERIE pour les petits de l'école maternelle.

- **De 17h00 à 18h00**, garderie pour tous, une participation de **2€/enfant** sera demandée.

Les garderies de 16h15 à 17h00 sont gratuites, sauf le mercredi après-midi où une participation de **4€/enfant** sera demandée de 13h15 à 16h et de **6€/enfant** de 16h à 17h. **Le mercredi, la garderie se termine à 17h00!**

Attention : les enfants qui quittent l'école pour une activité extérieure ne peuvent pas réintégrer ensuite la garderie de l'école.

■ OBJETS PERDUS

Ils sont entreposés devant l'entrée du réfectoire à la veille de chaque grand congé scolaire. Les objets non réclamés sont donnés à une association caritative. Il est demandé de placer une nominette sur les vêtements que les enfants enlèvent en cours de journée (manteaux, gilets, pulls...) ainsi que sur les différents sacs et équipements pour les cours sportifs.

COLLATIONS

Pendant la récréation du matin, un petit magasin géré par les 5^e primaires propose des aliments sains à prix démocratiques.

L'utilisation d'une gourde ou d'une bouteille réutilisable d'eau est demandée tant en maternelle qu'en primaire. Les sucreries ne sont pas autorisées hormis lors des moments de fête autorisés par l'école ou la classe. Privilégions les collations saines!



ENTRÉES ET SORTIES DE L'ÉCOLE

• De 7h30 à 8h00 :

IMPORTANT! Accès des véhicules « parents » sur le site parking :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi : aucun véhicule de parents n'est autorisé à entrer sur le site avant 16h30*.

- le mercredi : aucun véhicule de parents n'est autorisé à entrer sur le site avant 13h30*.

* (sauf autorisation exceptionnelle de la Direction).

- **En voiture :** utiliser le « dépose minute » situé rue des Wallons, 63 (entrée principale). Seuls, les parents de maternelles et de la crèche sont autorisés à stationner sur le premier parking rue de la Scorre le temps de conduire ou reprendre leur enfant.

NE PAS SE GARER APRÈS LA BARRIÈRE BRUNE DU HALL OMNISPORT !

- **À pied :** entrée via le chemin de la piscine, l'entrée principale ou par la rue de la Scorre.

n ÉCOLE MATERNELLE :

Les lundis, mercredis et vendredis : les enfants et les parents sont accueillis en classe de 8h30 à 8h45. Les parents quittent donc à 8h45 au plus tard (merci !)

Les mardis et jeudis : les enfants et les parents sont accueillis à la barrière de la petite cour de 8h30 à 8h45.

• **De 8h30 à 8h45 : lundi-mercredi-vendredi**

Entrée par l'école maternelle (par le chemin de la piscine).

• **À 12h10 :** Sortie par l'école maternelle (par le chemin de la piscine).

- **À 15h25 :** Les parents empruntent le chemin de la piscine - Classe(s) d'accueil, sortie par la classe - Les autres enfants du maternel : sortie par la petite cour maternelle.

n HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BARRIÈRE, RUE DE LA SCORRE :

- **De 7h15 à 9h30; 11h45 à 12h15; 13h15 à 13h45 et 15h15 à 17h15.**

n ÉCOLE PRIMAIRE :

- **De 8h à 8h30 :** Entrée par le chemin de la piscine ou par la rue de la Scorre.

- **À 12h10 :** Sortie par la rue de la Scorre ou par le chemin de la piscine.

- **À 15h25 :** Les enfants qui attendent leurs parents sortent par la cour, et par le chemin de la piscine. Pas de sortie d'enfant seul sans le document « autorisation de sortie » complété par les parents.

Arriver à l'école 10 minutes avant le début des cours, c'est donner à votre enfant le temps de commencer...



■ DANS LES ASSIETTES !

n DES DÎNERS CHAUDS SONT ORGANISÉS, EN VOICI LE FONCTIONNEMENT :

- Les dîners chauds et les sandwiches seront servis lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La réservation des dîners doit se faire au réfectoire les lundis et jeudis de 8h00 à 8h50 ou par mail (de préférence) à l'adresse dinerschauds.db@gmail.com.

Vente des tickets sandwiches, tous les jours de 8h00 à 8h50 (sauf le mercredi)

n PRIX :

- Carte de 10 dîners (repas + dessert) : **35 € ou 4,20 € le repas** (repas tous les jours **3,20 €**)
- Carte de 10 sandwiches baguette : **25 € ou 3 € le sandwich**
- Carte de 10 sandwiches mous : **20 € ou 2,20 € le sandwich**

Les tickets seront nominatifs. Indiquer le goût désiré pour les sandwiches. Les tickets seront déposés tous les jours au réfectoire avant 8h30. Le menu mensuel sera affiché dans le réfectoire.

Pour toute information complémentaire, on s'adressera à l'équipe des accueillantes, sans lesquelles ce service ne serait pas ! **BON APPETIT !**

- Christine 0472/673.138
- Valérie 0497/862.739
- repaschauds@fdonboscoliege.be

■ LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Il est possible de louer la Salle Polyvalente de l'école pour vos fêtes familiales baptêmes, communions, anniversaires :

- Du 1^{er} mai au 30 septembre au prix de **150 € + 100 €** de caution ;
- Du 1^{er} octobre au 30 avril au prix de **175 € + 100 €** de caution.

S'adresser à Mme Tychon Véronique - Tél. : 04/252.68.37 ou 0491/738.353

Tarif unique pour tous !



■ ACTIVITÉS PARASCOLAIRES DANS LES LOCAUX DE L'ÉCOLE

Cette année encore, nous sommes heureux de pouvoir vous proposer un choix d'ateliers pour de chouettes « après 4h »...

Ces ateliers ne sont pas des « garderies » de l'école, leur organisation est « privée » ; prenez donc contact avec les responsables de ces ateliers afin d'en connaître les conditions d'inscription.

POUR QUI?	QUOI?	QUAND?	AVEC QUI?
2,5 à 6 ans	Cuisine	Mardi de 16h00 à 17h00	Mme Charline 0476/322.726 Mme Vanessa
2,5 à 8 ans	Atelier chant	Lundi et jeudi de 16h00 à 17h00	Mme Sylvie 0496/697.938 et M. Robert 0475/258.807
2,5 à 4 ans	Atelier contes et marionnettes	Jeudi de 16h00 à 17h00	Mme Charline charlinesmeets140990@hotmail.com

- **Cours de piscine** : contact 04/253.01.15 à partir de 17h00.
 - **Atelier Langues dans ton école (La Buissonnière a.s.b.l - www.labuissonniere.be)**
 - **De 3 à 6 ans** : ateliers amusants en anglais et néerlandais à travers le chant, la musique et le mouvement.
 - **De 7 à 12 ans** : méthode vivante basée sur une approche 'fun' et communication de la langue.
- L'horaire sera défini par l'a.s.b.l « La Buissonnière ».

■ ASSURANCE SCOLAIRE

L'école possède une assurance garantissant le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques pour des accidents survenus à l'école.

Cas de non-remboursement :

- Les dégâts matériels (objets perdus ou cassés sans l'intervention avérée d'un tiers, ...)
- Vols d'objets divers

En cas d'interrogation, s'adresser à la Direction ou au secrétariat.



■ MODALITÉS DE PAIEMENT

Les participations aux frais pour le cours de natation seront payées annuellement par virement bancaire.

L'accès à la piscine coûte :

- **40 €/an** pour un enfant de maternelle ou de primaire.

Vous recevrez une facture (note de frais) pour les frais de piscine via l'enseignant de votre enfant ou de l'aîné de vos enfants (sous enveloppe fermée) ainsi qu'un décompte trimestriel.

N'oubliez jamais de mentionner le nom et le prénom de votre enfant en communication.

Par ailleurs, les initiatives culturelles et sportives diverses peuvent entraîner un coût total de 45€ maximum par enfant répartis sur l'année (exceptés projet « Théâtre », Classes vertes et Classes de neige). Ces coûts vous seront annoncés le plus tôt possible dans l'année.

Nous vous informons que les factures impayées les années scolaires précédentes seront reportées et resteront dues.

Toute facture impayée fait l'objet d'une mise en demeure formelle. À partir de celle-ci, des intérêts de retard et des frais administratifs vous seront réclamés. Un appel à une société de recouvrement peut être activé par notre P.O.

Cela étant, en cas de difficultés financières, des solutions peuvent être trouvées. N'hésitez jamais à contacter la Direction pour un entretien privé. Ainsi, un échelonnement de paiement peut être demandé. Par ailleurs, un fonds de solidarité a été mis en place suite à la décision du Conseil de Participation.

■ ATTENTION, PARKING RÉSERVÉ !

L'accès aux parkings est réservé UNIQUEMENT au personnel du Centre Scolaire Don Bosco.

Une vignette est indispensable pour pénétrer et stationner sur le site de l'école avant 16H45. Pour la sécurité de chacun, il est impératif de respecter cette consigne! MERCI!



■ RÈGLES DE VIE : pour petits... et grands



n JE GRANDIS EN **SOLIDARITÉ**

En récréation, je pense à prendre ce dont j'ai besoin car personne ne circule dans les couloirs durant la récréation.

- Je peux utiliser une balle en mousse ou en plastique léger ;
- Je peux jouer à balle au mur suivant les règles connues ;
- Au grand mur, j'accepte tout le monde ;
- À 15h25, je suis le rang jusqu'à la grille. Ma mallette est déposée sous le préau à l'endroit indiqué.

n À L'ÉCOLE, JE RESPECTE **L'ENVIRONNEMENT**

- J'utilise les bonnes poubelles, je trie les déchets ;
- Je mange des collations saines (pas de sucreries hors des moments festifs autorisés) ;
- Je préfère la boîte à tartines et évite l'aluminium ou le plastique jetable ;
- J'utilise de préférence une gourde d'eau ;
- Les collations et les repas de midi sont pris en classe ou au réfectoire ;
- Je prends soin des lieux communs comme les toilettes, la cour de récréation, les couloirs.



n JE GRANDIS EN **INTÉRIORITÉ** ET EN **CRÉATIVITÉ**

- L'école est un lieu de vie, où chacun a droit à sa place et est respecté ;
- Je règle les problèmes en discutant gentiment et calmement ;
- J'essaie de me comprendre et de comprendre l'autre ;
- La politesse et la non-violence sont demandées en toutes circonstances.

n JE GRANDIS EN **AUTONOMIE**

- Dans les couloirs, je marche et je me tais ;
- Au 1^{er} coup de sonnette, je me range directement dans le bon rang et je me calme ;
- Au 2^e coup, les rangs regagnent calmement leur classe avec leur instituteur(trice) ;
- À la 3^e arrivée tardive au cours, je rencontre la Direction pour faire évoluer la situation.



■ QUI ES-TU DON BOSCO ?

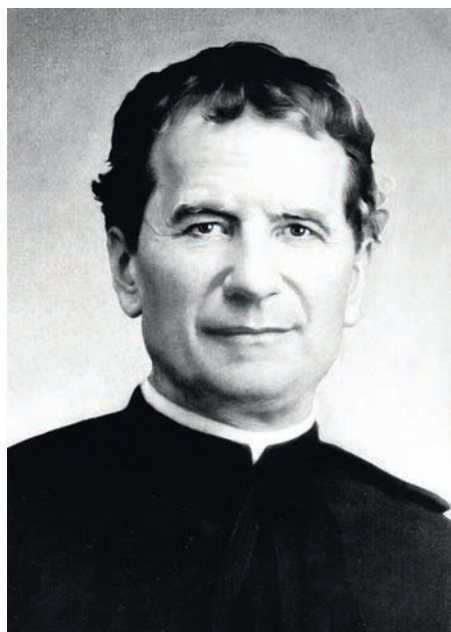
Jean Bosco est né en 1815 dans le hameau des Becchi près de Turin, dans le Piémont Italien. Issu d'une modeste famille paysanne, il perd son père très tôt. Élevé par sa mère, Maman Marguerite, il se sent appelé, tout jeune, à consacrer sa vie aux enfants et aux adolescents. Pour y parvenir il doit étudier dans des conditions difficiles. Il devient prêtre en 1841 et découvre la misère des jeunes dans les faubourgs de Turin.

Il parvient à rassembler nombre d'entre eux et fonde son premier Oratoire dans le quartier du Valdocco, à la fois lieu de loisirs et d'évangélisation, école professionnelle et secondaire. Ensemble ils vivent une démarche éducative originale basée sur la confiance, une bienveillance réciproque, qualifiée par Don Bosco de « préventive ». Don Bosco suscite parmi ces jeunes des responsables qui s'enthousiasment pour sa pédagogie et ses multiples projets.

En 1859, avec dix-sept d'entre eux, ils créent la Société des Salésiens, constituée de religieux, prêtres et laïcs. Don Bosco les appelle ainsi en souvenir de Saint François de Sales dont il admirait la bonté et l'intelligence. L'œuvre salésienne en faveur de la jeunesse populaire se développe rapidement dans le monde entier, notamment en Amérique Latine. Dès 1875, les Salésiens passent les frontières de l'Italie. Ils vont en France méridionale, en Espagne et en Amérique du Sud.

Il crée aussi une branche Féminine de son œuvre, les Filles de Marie Auxiliatrice. Attentif à ce que toute personne vivant dans sa propre famille puisse appartenir à sa Société Don Bosco qualifie, en 1876, de coopérateurs, coopératrices ceux et celles qui souhaitent s'associer à une œuvre au service des jeunes. Il s'emploie à créer des Associations d'Anciennes et d'Anciens, ayant fréquenté ses maisons.

Son but : leur faire partager sa mission d'éducation dans les divers contextes qui sont les leurs. Par la suite, dans le prolongement des projets de Don Bosco, d'autres initiatives de fondation verront le jour. Ainsi en 1917 sont accueillies dans la Famille Salésienne, les Volontaires de Don Bosco, regroupées en un Institut Séculier.



- n Don Bosco meurt en 1888.
Il est déclaré saint en 1934.
Jean-Paul II le proclame
« Père et maître de la jeunesse »

CALENDRIER SCOLAIRE DE L'ANNÉE 2024/2025

Août - Septembre	Lundi 26	Rentrée scolaire 2024-2025
	Vendredi 06	Réunion de parents maternelles et P1 - P2
	Vendredi 13	Réunion de parents P3 - P4 - P5 - P6
	Vendredi 27	Congé Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Octobre	Vendredi 04	Souper de l'école
	Du 14 au 18	Classes vertes P3
	Du 21 au 01 novembre	Congé de Toussaint
Novembre	Vendredi 08	Journées pédagogiques maternelle-primaire (congé pour les enfants)
	Du 18 au 22	Semaine « théâtrale » P5
	Mardi 26	Journées pédagogiques P1 - P2 + enseignant éduc. physique (congé pour les enfants)
Décembre	Lundi 02	Journées pédagogiques maternelle-primaire (congé pour les enfants)
	Jeudi 05	Nuit de la Saint-Nicolas en classe d'accueil
	Vendredi 13	Marché de Noël
	Du 23 au 03 janvier	Congé de Noël
Janvier	Lundi 13	Journées pédagogiques P3 - P4 - P5 - P6 (congé pour les enfants)
	Jeudi 16	Photos individuelles
Février	Du 05 au 13	Classes de neige P6
	Samedi 08	Blind test organisé par l'AP
	Du 24 au 07 mars	Congé de carnaval
Mars	Dimanche 16	Carnaval organisé par l'AP
Avril	Samedi 12 et dimanche 13	Fancy-fair
	Vendredi 18	Déjeuner pascal classes de maternelle
	Lundi 21	Fête de Pâques
	Du 28 au 09 mai	Congé de Mai
Mai	Vendredi 23	Photos de classe
	Jeudi 29	Ascension (congé)
Juin	Lundi 09	Pentecôte (congé)
	Samedi 28	Fête des ENFANTS
Juillet	Jeudi 03	Cérémonie de départ de nos P6 (18h)

**D'autres informations « calendrier »
comme les journées pédagogiques peuvent vous être communiquées en cours d'année.**

**Merci de rester attentifs aux courriers distribués par les enseignants
et courriels envoyés par le secrétariat. Merci !**